

Un oui moins net qu'attendu



Les installations utilisées par les joueurs de tennis seront les premières à être réaménagées.
© Vincent Murith-archives

22.05.2017

Romont a accepté à 63,7% le réaménagement du centre sportif de Bossens

JÉRÉMY RICO

Référendum. Les Romontois ont accepté hier par 63,7% des voix le crédit d'investissement de 5,1 millions de francs pour le réaménagement du centre sportif de Bossens. Au total, 794 citoyens ont déposé un oui dans l'urne, contre 453 un non. Le taux de participation se monte à un peu plus de 37,6%. Ce crédit avait été accepté en octobre 2016 par le Législatif romontois. Au grand dam de l'association Notre Romont!, qui avait obtenu dans la foulée la tenue d'un référendum.

En vain. Selon le calendrier communal, les travaux de réaménagement du centre sportif débiteront à l'automne pour une inauguration entre la fin 2018 et le début 2019. Pour rappel, le projet prévoit la mise aux normes du terrain de football, l'installation d'une surface en terre battue synthétique sur les courts de tennis et la création de deux pistes de course, de deux pistes de saut en longueur et d'une grande place de jeu. De nouveaux vestiaires, une buvette et 54 places de stationnement sont aussi prévus.

Pas de triomphalisme

Réuni hier après midi au centre sportif, le camp du oui se montrait «satisfait» et «soulagé» du soutien des citoyens. Le syndic de Romont, Dominique Butty, aurait toutefois souhaité un vote plus net au terme d'une campagne musclée: «Ce vote est une mise en garde aux autres communes contre ces associations citoyennes qui discréditent l'action des élus.» Dans le viseur du syndic: le nombre de signatures nécessaires pour obtenir un référendum. Il est d'un peu plus de 330 paraphes actuellement à Romont, soit 10% du corps électoral. La porte ouverte à des intérêts particuliers, peste-t-il.

Du côté de Notre Romont!, la défaite a presque une saveur de victoire. «Nous avons imaginé une fourchette basse à 15% de voix et une fourchette haute à 30%», souligne son président, Christian Daetwyler. Dans un communiqué, l'association annonce qu'elle continuera à poursuivre ses trois

objectifs: «sauvegarder l'écrin de verdure qui domine le bourg médiéval, promouvoir le développement durable de la cité et instaurer une planification participative au niveau de la commune et du district».

A court terme, l'association compte aussi obtenir la mise en place d'une «conférence de l'avenir», réunissant les citoyens de Romont, Billens-Hennens et Mézières autour de la question du futur du chef-lieu glânois. Une promesse du syndic en cas de oui au référendum, signale Christian Daetwyler. «J'ai promis que nous inviterions Notre Romont! à chaque fois qu'une commission consultative serait créée. Ce sera le cas pour la commission vélo», contredit Dominique Butty, assurant au passage que l'exécutif débattrait du projet de conférence si celui-ci lui est présenté.